



**SOLIDAIRES, UNITAIRES,
DEMOCRATIQUES**
**GROUPE BANQUES POPULAIRES CAISSES
D'ÉPARGNE**
SECTION LOIRE-CENTRE
5 RUE D'ESCURES 45000 ORLÉANS
Email : sud.loirecentre@free.fr



Orléans, le 5 décembre 2015

NEGOCIATION HORAIRES AGENCE : LA DIRECTION DOIT ÉCOUTER LE PERSONNEL !

Que dit François de Laportalière, membre du directoire ? Que fermer les agences le soir à 18h10 et le samedi à 13h10 va dans le bon sens.

Seul un syndicat est séduit par cette proposition et souhaite la signer (avant même de mouiller la chemise) dès le début des réunions prévues, sans se préoccuper le moins du monde des ajustements nécessaires (voir ci-contre).

A ce stade, au lieu de faire avancer la négociation, la direction reste arc-boutée sur ses positions et ne propose pas de solutions crédibles.

A propos de cette proposition d'horaires de la direction, que dit **Sud-Solidaires**, syndicat de négociation et de progrès social pour tous ?

➤ **Que les personnels du réseau doivent dans un premier temps obtenir la semaine à 4,5 jours**, tout comme les personnels des sièges (mais pas à n'importe quel prix).

➤ Que sur le principe, la direction "va plutôt dans le bon sens" (c'est un élément de langage), mais il faut que François de Laportalière revoie sa copie sur les heures de sortie du soir et du samedi après-midi.

Pour réussir une véritable avancée sociale, il faut avoir du courage !

Bref, pour **Sud-Solidaires**, il faut que François de Laportalière arrête de s'entêter sur ce qui ne fonctionne pas : il se doit de rechercher le meilleur accord possible pour les salariés, et d'aller dans le sens des trois organisations syndicales qui veulent négocier, et qui représentent près de 80% du personnel.

Dans quel intérêt la direction joue-t-elle avec l'impatience toute naturelle du personnel ?

***Sud*, très motivé, souhaite toujours une mise en place de la nouvelle grille horaire en janvier 2016.**

Et vous Monsieur de Laportalière ?

La direction doit revenir à la table des négociations avec l'envie de réussir dans l'intérêt de tous sur :

- La fermeture des agences le soir et le samedi après-midi plus tôt,
- Les horaires différenciés pour l'e-agence,
- Les horaires pour les agences situées dans une galerie commerciale,
- La spécificité des horaires du CRC,
- Les heures supplémentaires et la mise en place d'un dispositif transparent, fiable et infalsifiable,
- La révision des dispositifs horaires applicables aux services du siège,
- L'adaptation des règles d'attribution des jours RTT en modifiant les dispositions relatives aux jours mobiles,
- L'aménagement des horaires pour les temps partiel,
- Une compensation financière suite à la perte du ticket restaurant du samedi.

***Sud-Solidaires* est prêt à négocier sur de nouvelles bases, la balle est dans le camp de la direction.**

Le personnel attend !!!

Prochaine réunion de négociation : 17 décembre 2015.